

# JOURNAL DE MONACO

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Politique, Littéraire et Artistique

PARAISANT LE MARDI

**ABONNEMENTS :**

MONACO — FRANCE — ALGÉRIE — TUNISIE  
Un an, 12 fr. ; Six mois, 6 fr. ; Trois mois, 3 fr.  
Pour l'ÉTRANGER, les frais de poste en sus  
Les Abonnements partent des 1<sup>er</sup> et 16 de chaque mois

**RÉDACTION ET ADMINISTRATION**

22 — Rue de Lorraine — 22

Tous les ouvrages français et étrangers dont il est envoyé deux exemplaires sont insérés dans le journal  
Les manuscrits non insérés seront rendus

**INSERTIONS :**

Réclames, 50 cent. la ligne ; Annonces, 25 cent.  
Pour les autres insertions, on traite de gré à gré

S'adresser au Gérant, 22, rue de Lorraine

Monaco, le 25 Mars 1890

**PARTIE OFFICIELLE**

Le Prince a reçu de S. Exc. M. le Président de la République de l'Equateur une réponse à la lettre par laquelle Son Altesse Sérénissime lui notifiât son mariage avec Madame Marie-Alice Heine, Duchesse de Richelieu.

**NOUVELLES LOCALES**

Madame Heine a quitté hier matin la Principauté pour rentrer à Paris par le train de luxe de 11 h. 30.

S. A. S. la Princesse Souveraine a conduit sa mère à la gare, où se trouvaient également Miss Ethel Oliver, Dame d'honneur, S. Exc. le Baron de Farincourt, Gouverneur Général, et le L<sup>Colonel</sup> Comte d'Orémieux, Aide de Camp du Prince.

Hier lundi 24 mars, un dîner de vingt-quatre couverts a été donné au Palais. Parmi les invités de Leurs Altesses Sérénissimes figuraient : S. Exc. le Baron de Farincourt, Gouverneur Général; M<sup>Evêque</sup> l'Evêque de Monaco; M. le Consul de la Grande-Bretagne et M<sup>M</sup> Harris; M. le Consul d'Autriche-Hongrie et M<sup>Comtesse</sup> la Comtesse Gurowska de Wezele; M. Von Schelling, Vice-Consul d'Allemagne; M. le Consul du Mexique et M<sup>M</sup> Usquin; M. Maïstre, Vice-Consul de Suède et Norwège; M. Pastoris, Consul de Monaco à Nice; M<sup>Comtesse</sup> la Comtesse Gastaldi, Dame du Palais; Miss Oliver, Dame d'honneur, et MM. les Officiers de la Maison du Prince.

Voici les noms de quelques étrangers remarquables la semaine dernière, dans la Principauté :

MM. Jules Gaillard, député; général Thomas; de Isvolsky Paul, sénateur russe, conseiller intime, et le baron Pierre de Buhler, gentilhomme de S. M. le Czar; Charles Buls, bourgmestre de Bruxelles; lord Henry Moreton; lord Fitz Gibbon Gerard; le général Edouard Smith; le lieutenant-général Lindsey Farrington; Frank Lascelles, ministre plénipotentiaire, anglais; le maréchal baron Kleudgen; le général Guillaume de Wagner; le prince Charles de Furstenberg; de Genneingen Kornsborg, chambellan du grand-duc de Hesse, allemands; François Von Schmidt, conseiller privé de l'Empereur d'Autriche; Rishina, lieutenant de vaisseau japonais; marquis Bourbon del Monte; Charles de Lapuenta; baron Heyl; comte Robert d'Estampes; comtesse de Brissac; Oscar de Pongraz; L.-G. de Val; Menier de la Guerra; marquise Nicolini; Léon de Weimbourg; Alfred de Cielecki; princesse Schuchowsky; baronne Isabelle Robecourt; comte Oscar de Strachwitz; baronne Emma Ehremberg; Henry de Huppy; comte Orłowski; baronne Thérèse de Reuter; lord James Dorner; marquis J. Lomellini; baron Charles de Grunas; H. de Landau.

La comtesse de Wilton a fait parvenir à la baronne de Farincourt la somme de 400 fr. pour les œuvres de bienfaisance de la Principauté.

Le comité des bals d'employés qui ont eu lieu dernièrement à l'hôtel Bristol a fait parvenir à S. Exc. le Gouverneur Général la somme de 60 fr. 65 pour les pauvres. Cette somme est un reliquat des recettes effectuées.

Nous avons le regret d'apprendre la mort, à Monte Carlo, de M. Raymond Deslandes, directeur du théâtre du Vaudeville et auteur dramatique très estimé.

M. Deslandes est décédé samedi à la villa Fernand. Il n'avait que 62 ans.

Le concert spirituel qui a eu lieu mercredi dernier à l'église Saint-Charles avait attiré une foule des plus sympathiques. M<sup>M</sup> Levasseur et Grelet, MM. Soulacroix et Isnardon, prêtaient leur concours à cette belle cérémonie, organisée par le R. P. Sorini, curé de la paroisse, au profit de la confrérie de Saint-Laurent. Le résultat s'élève à près de 700 francs. La quête était faite par M<sup>M</sup> Poëلمان et Otto, accompagnées par MM. Louis Ajani et Poëلمان.

Le superbe yacht de M. le baron Arthur de Rothschild, l'*Eros*, que nous sommes si heureux de voir s'associer à toutes nos fêtes et dont nous avons signalé la présence pendant la croisière organisée en janvier dernier, à l'occasion de l'arrivée de nos Princes, vient très fréquemment dans notre port. Il y a encore séjourné la semaine dernière, ainsi que le yacht *The Thistle*, très connu également sur le littoral.

Le printemps a commencé le 20 de ce mois. Cette saison est, on le sait, aussi agréable à Monaco que l'hiver. Les froids ont disparu et la chaleur, que fuient les étrangers, n'est pas encore arrivée. C'est le moment des fleurs. Aux agitations des fêtes succède le calme, qui permet de jouir des beautés de la nature. Ainsi que l'ont dit certains médecins, les malades et les convalescents, sacrifient maladroitement à la mode, en quittant brusquement, au mois de mars, notre climat, pour se replonger dans les frimas du Nord. On ne devrait quitter Monaco qu'au mois de mai, alors que le printemps a réellement paru dans les régions septentrionales.

Comme toutes les pièces du commencement de ce siècle, *La Fête du village voisin* est des plus simples.

M<sup>M</sup> de Ligneul, jeune et riche veuve, se trouve chez son oncle le baron qui prétend la remarier à un M. de Renneville, ami de sa famille et qu'il aime comme un fils. M<sup>M</sup> de Ligneul ne refuse pas positivement cette nouvelle union, mais veut connaître le protégé du baron avant de s'engager.

Au moment où commence l'action qui se déroule sous nos yeux, M<sup>M</sup> de Ligneul est seule avec Rose, sa suivante, au château de son oncle.

Le baron lui écrit pour lui annoncer le jour de son arrivée, l'informant qu'il est accompagné de M. de Renneville. Mais Remi, le jardinier qui reçoit la lettre, est gris, met la missive dans sa poche et l'oublie.

C'est jour de fête au village voisin, les gens du château demandent à la jeune veuve la permission de s'y rendre. Qui gardera le domaine? Remi, qui se consolera de sa garde forcée avec une bonne bouteille de vin.

M<sup>M</sup> de Ligneul et Rose, sous les habits de paysanne que leur fournit dame Geneviève la femme de Remi, se rendent aussi à la fête, car elles s'ennuient à mourir dans ce vieux château!

A peine sont-elles parties que M. de Renneville qui, au risque de crever ses chevaux, a voulu précéder le baron, se présente avec Henri, son domestique. Remi les reçoit, et après beaucoup de réticences, leur indique où se trouve M<sup>M</sup> de Ligneul. M. de Renneville et Henri, travestis en paysans, vont à la fête, conduits par le jardinier, et courtisent M<sup>M</sup> Ligneul et Rose.

L'intrigue se termine au gré des deux jeunes gens, ils plaisent l'un et l'autre, tant pis pour M. de Renneville. Que ne s'est-il fait connaître plus tôt.

Le baron arrive à son tour et ne trouve personne chez lui! Il apprend la vérité et témoigne de son mécontentement. Quelle légèreté! Deux jeunes filles courir ainsi les bals champêtres!

Tout s'explique pourtant. M. de Renneville se fait reconnaître. C'est lui qui était Thomas!

Il épousera la belle veuve, et Rose sera la femme de Henri.

Sur cette donnée amusante, Boieldieu a écrit une délicieuse partition qui a été goûtée du public. M. Soulacroix (Henri), a su se faire applaudir dans le rôle de domestique qu'il joue et chante avec goût.

M<sup>M</sup> Levasseur est également fort bien sous les traits de M<sup>M</sup> de Ligneul. M<sup>M</sup> Paulin est une suivante accomplie.

Le grand attrait de la soirée a été le divertissement de M. Léon Jehin. C'est une œuvre de longue haleine, bien conçue, savamment écrite, d'un grand mérite et que le corps de ballet, sous l'habile direction de M<sup>M</sup> Adelina Gedda, a interprétée d'une façon tout à fait remarquable.

C'est un succès que ce ballet, succès pour M. Jehin et succès pour nos charmantes danseuses. Voici la composition de ce divertissement : n° 1, *Entr'acte*, page très remarquable; n° 2, *pas des guirlandes*, fort gracieux. M<sup>M</sup> Gedda, Tognoli, Bricca, Giovanetti, méritent de sincères compliments; n° 3, *Adagio*; n° 4 *Ballabile et variations, Final*.

Très belle salle. Parmi les spectateurs, on remarquait M. Tirard, ancien président du conseil des ministres de France, revenu la semaine dernière à l'hôtel Sanitas.

Une exposition culinaire et un grand concours international d'alimentation générale et des industries s'y rattachant auront lieu à Bordeaux, en avril et mai de cette année.

Cette exposition est placée sous le patronage des syndicats de l'alimentation et de la municipalité, qui a concédé un vaste terrain de 15,000 mètres sur la place des Quinconces, au centre de la ville.

Les Compagnies de chemins de fer accordent

une réduction de 50 % sur les prix de transport des produits.

Les demandes d'admission sont reçues au Commissariat général, 8, cours Tournon, jusqu'au 1<sup>er</sup> avril inclus.

M. Delpuget, consul de Monaco à Bordeaux, s'empresse de prêter ses bons offices aux habitants de la Principauté.

Jeudi 27 Mars 1890, à 2 h. 1/2 de l'après-midi

17<sup>e</sup> CONCERT CLASSIQUE DE MUSIQUE ANCIENNE ET MODERNE

Sous la direction de M. ARTHUR STECK

avec le concours de M<sup>lle</sup> Marguerite BAUDE, violoncelliste

<i>Symphonie en sol</i> .....	Haydn.
A. Adagio cantabile, allegro assai — B. Andante — C. Minuetto, allegro molto — D. Allegro molto.	
Ouverture de la <i>Princesse Jaune</i> .....	Saint-Saëns.
<i>Fantaisie caractéristique</i> .....	Servais.
M <sup>lle</sup> Marguerite Baudé.	
Prélude de <i>Parsifal</i> .....	R. Wagner.
A. <i>Aria</i> .....	Bach.
B. <i>Fileuse</i> .....	Popper.
M <sup>lle</sup> Marguerite Baudé.	
Marche hongroise de la <i>Damnation de Faust</i> .....	Berlioz.

TIR AUX PIGEONS DE MONACO

CONCOURS BI-HEBDOMADAIRES

TROISIÈME SÉRIE

Mardi 18 mars 1890

Le *Prix des Citronniers* a été gagné par M. Jeppe. MM. Grace et Moncorgé partagent la deuxième place.

Les autres poules ont été gagnées par ou partagées entre MM. le colonel Nixey, comte Cioleck.

Samedi 22 mars

Le *Prix des Eucalyptus* a été gagné par M. de Knyff, battant M. Grace, second.

Les autres poules ont été gagnées par ou partagées entre MM. Welbore Ellis, de Clouet, comte Cioleck.

Jeudi 27 mars, Poules — Samedi 29, Prix des Acacias.

CHRONIQUE DU LITTORAL

**Marseille.** — La Société d'horticulture et de botanique de Marseille organise pour cette année un grand concours-exposition sur le modèle de celui qui s'est tenu l'année dernière à Londres, et consacré exclusivement aux roses. C'est le 23 mai que s'ouvrira cette curieuse exhibition.

**Toulon.** — On écrit de La Martre (Var), 19 mars : Après quelques jours de pluie fine, la neige tombe maintenant en abondance et recouvre les bois et les champs environnants d'une épaisse couche blanche.

— A Comps-du-Var, la neige est également tombée en gros flocons, mais elle fondait peu d'instant après ; seuls les sommets de nos montagnes ont gardé leur blanc manteau.

**Hyères.** — L'exposition d'horticulture, d'agriculture, de viticulture et de toutes les industries s'y rattachant, que la Société d'horticulture et d'agriculture d'Hyères organise, doit s'ouvrir le 26 mars courant pour être clôturée le dimanche 30 inclusivement.

Un concours de pulvérisateurs aura également lieu pour démontrer quel est l'appareil le plus solide, le plus commode et le moins susceptible de s'engorger pour combattre le mildew par les liquides connus, *bouillie bordelaise, eau céleste, etc.*, etc.

Enfin, des expériences théoriques et pratiques des divers modes de greffage employés dans la région seront faites par M. Cazelles Raymond, professeur de viticulture à Toulon, qui terminera ses expériences par une conférence sur les greffes.

Pour faciliter tous les intéressés à venir assister à ces expériences, la Société a demandé et obtenu de la Compagnie du P.-L.-M. et du Central-Var des billets aller et retour à prix réduits sur tout le parcours de Marseille à Menton, valables du 25 au 31 mars inclusivement.

**Brignoles.** — La battue au sanglier que nous avons annoncée a eu lieu samedi dernier dans la forêt de la Brasque. Malgré le mauvais temps, la chasse a été fructueuse. Une superbe laie pesant plus de 70 kilogrammes a été tuée par M. Prime.

**Nice.** — Après trois grands jours d'attente, les régates ont pu avoir lieu. En voici les résultats :

COURSES D'ENSEMBLE. — *Prix international de la*

*Méditerranée.* — Yachts au-dessus de 5 tonneaux, 1<sup>er</sup> prix, *Deerhound* ; 2<sup>e</sup>, *Henriette* ; venaient ensuite *Lethe* et *Nadejda*. La coupe est gagnée par *Deerhound*.

*Prix du Club de la Voile.* — Une coupe offerte par le Club de la Voile. — Yachts de 5 tonneaux et au-dessous, prix unique, *Papillon*.

COURSES DE SÉRIES. — *Prix de la Ville de Nice.* — Yachts au-dessus de 20 tonneaux, 1<sup>er</sup> prix, *Deerhound* ; 2<sup>e</sup>, *Lethe*.

*Prix de Monte Carlo.* — Yachts de 10 à 20 tonneaux, 1<sup>er</sup> prix, *Henriette* ; 2<sup>e</sup>, *Nadejda*.

*Prix du Yacht Club de France.* — Yachts de 3 à 5 tonneaux. — 1<sup>er</sup> prix, *Sultan* ; 2<sup>e</sup>, *Rêve* ; 3<sup>e</sup>, *Andréina*.

*Prix de Monaco.* — Yachts de 2 à 3 tonneaux, 1<sup>er</sup> prix, *Papillon* ; 2<sup>e</sup>, *Niké*.

*Prix du Cercle de la Voile de Paris.* — Yachts au-dessous de 2 tonneaux, 1<sup>er</sup> prix, *Ondine* ; 2<sup>e</sup>, *Suquetan* ; 3<sup>e</sup>, *Caprice*. *Théodore* ayant cassé son mât de flèche est rentré au port.

*Bateaux armés en pêche et au bornage.* — 1<sup>er</sup> prix, *Mon Caprice* ; 2<sup>e</sup>, *Jeune Fleuri* ; 3<sup>e</sup>, *Amiral Courbet*.

**Menton.** — Le roi et la reine de Saxe, escortés d'une suite de vingt personnes, sont arrivés à Menton hier, en voiture, venant de Ventimiglia. Leurs Majestés sont descendues à l'hôtel d'Italie et ont immédiatement reçu M. le maire de Menton, qui leur a souhaité la bienvenue.

LETtres PARISIENNES

(Correspondance particulière du Journal de Monaco)

Le grand événement de la semaine a été la première représentation d'*Ascanio*, de M. Saint-Saëns pour la musique et de M. Louis Gallet pour les paroles, sur la scène de l'Opéra. Elle a eu lieu vendredi, c'est-à-dire le jour de grand abonnement ; aussi la salle était-elle supérieurement élégante. Il y avait là tout ce que Paris compte d'illustrations et de notabilités, le dessus du panier des cercles, les plus jolies femmes, les plus belles toilettes, les plus étincelants diamants. On ne se rappelle pas qu'une première ait eu lieu le vendredi à l'Opéra ; les abonnés étaient tous à leur poste avant le lever du rideau, et sur le devant des loges les femmes se pressaient ; des fauteuils d'orchestre, on aurait dit des couronnes de fleurs animées. Dans toutes les loges, on parlait de la reprise de la vie mondaine, qui est réelle, bien qu'on soit en carême, et qui sera grande après Pâques. On annonçait pour la semaine prochaine une réception chez le marquis de Vassart d'Hozier pour le contrat de sa fille, un concert chez M<sup>me</sup> de Fontarce, une comédie chez M<sup>me</sup> d'Apletschéieff, des réceptions chez la duchesse d'Uzès, la marquise de Gontaut-Saint-Blancard, la baronne Levavasseur, M<sup>me</sup> Diemer, M<sup>me</sup> Krauss, M<sup>me</sup> de Marivaux, la baronne de Romand-Kaisaroff, la vicomtesse de Tredern, M<sup>me</sup> Maurice Gallet, etc. On annonçait même des fêtes pour lesquelles les dates étaient retenues déjà : nous en parlerons prochainement.

L'opéra d'*Ascanio*, tiré du roman de Dumas et de la pièce de Meurice où Mélingue eut autrefois un si retentissant succès, méritait l'empressement des dilettanti. Le sujet, un peu touffu peut-être, est intéressant et dramatique. La mise en scène est excellente ; les costumes dessinés par M. Bianchini sont d'une très belle couleur ; il y a un décor de MM. Lavastre et Carpezat, le *Jardin des Buis* à Fontainebleau, qui est un chef-d'œuvre. Le compositeur, M. Saint-Saëns, tout en empruntant à la musique nouvelle sa science et ses qualités, a maintenu la forme des anciens opéras, telle que nous la comprenons en France. Il n'a pas voulu nier le principe mélodique. Il y a dans cette partition une science profonde de la musique, une merveilleuse expérience de la scène, d'ingénieux détails harmoniques et symphoniques et, en quatre ou cinq endroits, des élans de génie. C'est sans contredit la meilleure œuvre du maître. On a bissé sept morceaux, rappelé quatre fois les artistes, acclamé le nom des auteurs à la chute du rideau. On ne peut plus reprocher aux directeurs de l'Opéra d'avoir préféré *Ascanio* à l'œuvre que M. Reyer vient de faire jour à Bruxelles.

L'interprétation est bonne. L'orchestre est très bien conduit par M. Vianesi, les chœurs chantent juste, le ballet est agréable à voir : M<sup>lle</sup> Désiré y est délicieuse en *Amour*, M<sup>lle</sup> Lobstein très séduisante en *Vénus*, M<sup>lle</sup> Chabot exquise en *Psyché*, M<sup>lle</sup> Invernizzi est une nymphe désirable, M<sup>lle</sup> Ottolini une *Erigone* très attrayante.

M. Lasalle, qui personnifie le personnage capital de *Benvenuto Cellini*, y a trouvé sa meilleure création : il s'y montre grand comédien et grand chanteur. La voix

de M. Cassira (*Ascanio*) est un peu grêle ; il aurait fallu M. Duc dans ses bons jours. M. Plançon a fort bien rendu le rôle de François I<sup>er</sup>, et M. Martapoura s'est fait applaudir dans un rôle épisodique de mendiant. M<sup>lle</sup> Adiny n'est pas absolument à la hauteur du rôle qui lui a été confié. M<sup>me</sup> Bosman manque d'énergie et de passion dans le rôle de Scozzzone, qui n'a pas été écrit pour elle ; elle eût été meilleure dans le rôle de Colombe, où il faut de la grâce et de la naïveté, ce qui n'est pas la caractéristique du talent de M<sup>lle</sup> Eames. J'ai hâte d'ajouter que ces deux chanteuses ont de fort jolies voix et ont été très applaudies. Il est juste également de constater que M<sup>lle</sup> Adiny a fait un réel effort et m'a paru très en progrès.

Cet opéra peut être facilement monté en province, où il aura, comme à Paris, le plus vif succès.

Voici le moment où commencent l'exposition de peinture et les solennités académiques. La vogue, pendant quelques jours, sera pour l'exposition de la société des artistes indépendants, à laquelle M. le Président de la République a rendu visite ; il y a là un millier de toiles dont les deux tiers sont ridicules. En première ligne, je citerai un portrait d'un ancien président du Conseil municipal de Paris, auquel l'artiste a attribué une barbe tricolore. Mais à côté d'excentricités, il y a des œuvres de valeur dues au pinceau de MM. Duval, Gozlan, Houdard, Joseph Engel, Albert Dagnaux, de la Villéon, Monier, Osber, Villette, Pozier, Deconchy, Cross, Cuvillier, O'Connor, Lucien Pissaro, etc. Ces peintres, et d'autres que j'oublie, sont fort bien doués ; ils ne tarderont pas à se faire place et à devenir moins révolutionnaires.

L'Académie française, dans sa dernière séance, a distribué des prix. L'un d'eux a été obtenu par une personnalité très connue dans le monde parisien, où elle est entourée des plus vives sympathies, par M. Delarbre, ancien conseiller d'Etat, vice-président de la Compagnie des chemins de fer de l'Ouest. M. Delarbre s'est, depuis longtemps, consacré à l'étude des questions maritimes : l'Académie lui a rendu justice en accordant un prix de 1,000 francs à son très remarquable ouvrage sur *Tourville et la marine de son temps*.

Je terminerai par une courte nomenclature du mouvement mondain de la semaine.

Mardi ont eu lieu la dernière réception de la duchesse de Larocheffoucauld-Doudeauville et une réception chez la comtesse Fernand de la Ferronays ; jeudi, réception chez la princesse Gostschakoff ; vendredi, raout chez la duchesse de Graumont ; samedi, dîner suivi de réception chez M<sup>me</sup> Anatole Bartholmy.

On a chanté chez M. Pierre Loti le quatrième acte de *Salambô*. M<sup>me</sup> Séba, le prince Karageorgevitch, Pierre Loti et le commandant Chasseriau ont parfaitement interprété l'œuvre de Reyer. Brillante soirée de musique chez la duchesse de Bellune. Le *Mulot*, petite scène de M. Leduc (pseudonyme du maître de la maison) a fort spirituellement terminé la soirée. Chez M<sup>me</sup> Barratin, on a applaudi M<sup>me</sup> Tessandier, la comtesse de Laurière, M<sup>me</sup> Deléage, MM. Plançon et Maton. Chez M<sup>me</sup> Paul Massenet, une œuvre inédite de M. Gaston Lemaire, un jeune compositeur dont la réputation s'établit chaque jour, a obtenu le plus vif succès. Chez la marquise de Blocqueville, charade de M. Mouton, interprétée par M. Georges Chanuel, très drôle en poète décadent, et M<sup>lle</sup> de la Pegriève, une des meilleures diseuses du Paris mondain. Chez la princesse Demètre Stirbey, on a entendu de la musique de Wagner.

DANGEAU.

BIBLIOGRAPHIE

DOCUMENTS HISTORIQUES RELATIFS A LA PRINCIPAUTÉ DE MONACO depuis le xv<sup>e</sup> siècle, recueillis et publiés par ordre de S. A. S. le Prince Charles III, par G. SAIGE, tome II. — Imprimerie de Monaco, in 4<sup>e</sup>

Le second volume de cette importante publication, qui a si honorablement figuré à l'exposition de 1889, où l'auteur a obtenu une médaille d'or, vient d'être complété par l'intéressante introduction qui le résume.

Dans l'avant-propos, M. Saige rend un juste et pieux hommage à la mémoire de S. A. S. le Prince Charles III, qui, jusque dans les dernières heures de sa vie, accordait à cette œuvre de divulgation historique une protection efficace et un concours de tous les instants, en suivant les progrès avec un intérêt soutenu, et savait mettre à ses encouragements une forme toujours bienveillante, empreinte de cette grâce et de cette aménité qui rendaient son commerce si précieux et si séduisant. A côté de ce

nom vénéré, le savant archiviste n'agarde d'oublier celui de son successeur S. A. S. le Prince Albert 1<sup>er</sup>, un des pionniers les plus justement appréciés et populaires de la science, dont l'intervention personnelle dans le domaine intellectuel affirme que le rôle de la Principauté et la réputation de ses Souverains sont désormais consacrés dans l'ordre des sciences, comme dans celui des lettres et de l'histoire.

Il constate ensuite que l'œuvre s'allonge et s'étend à mesure qu'elle se poursuit, et que chaque recherche dans les archives étrangères apporte un nouveau témoignage de la place que Monaco a occupée dans l'histoire politique du midi de l'Europe.

Le présent volume s'ouvre en 1494 par les documents qui montrent la part active prise à la politique et aux campagnes de Charles VIII en Italie par Jean II Grimaldi. Lambert a fait reconnaître formellement sa souveraineté par ceux qui avaient le plus d'intérêt à la contester. Les périls dès lors ne sont plus le fait de menaces perpétuelles de la part des plus proches voisins; ils se lieront à la grande querelle entre la France et l'Espagne, qui va mettre pendant quarante ans le feu à l'Italie. Les événements dramatiques se succèdent. Les trois fils de Lambert et de Claudine disparaissent successivement frappés de mort violente. Après le siège infructueux de Monaco par les Génois, Lucien se consacre à une œuvre législative, qui le montre comme l'un des hommes les plus éclairés de son époque. Son assassinat par Barthélemy Doria fut le point de départ d'un bouleversement complet dans les alliances de la seigneurie de Monaco.

Son frère Augustin, évêque de Grasse et abbé de Lérins, ne pouvant obtenir en France justice de cet attentat, céda (ce qui n'était pas encore connu) aux suggestions du Connétable de Bourbon, et rompit l'alliance séculaire avec la France pour se placer sous l'égide de Charles-Quint. Le traité de Burgos, amendé par la déclaration de Tordesillas, contient la reconnaissance la plus formelle qui ait été inscrite dans un acte diplomatique de la souveraineté de Monaco. Il domine les relations extérieures pendant plus d'un siècle, et tous les actes diplomatiques qui réglèrent la situation de l'Europe depuis le traité de Madrid jusqu'à celui de Vervins feront mention de l'allié de Charles-Quint et de Philippe II. Mais, à partir de 1527, Augustin est constamment occupé à se soustraire à cette alliance qui ne lui rapporte que des mécomptes financiers, singulièrement aggravés plus tard. Avec Etienne, dit le Gubernant, les Grimaldi de Gènes deviennent prépondérants à Monaco. Sous sa tutelle, Henri 1<sup>er</sup> parcourt une carrière aussi dénuée d'agitations que celle de ses pères a été mouvementée et périlleuse. Les documents relatifs à cette époque jettent un jour nouveau sur la politique de Charles-Quint.

Nous devons savoir gré à M. Saige, si généreusement secondé par les archivistes d'Espagne et d'Italie, de les avoir mis en lumière et d'éclairer un côté de l'histoire encore trop peu connu jusqu'ici. Son introduction mérite tous les suffrages, et dès à présent il peut dire: *exegi monumentum*. En dehors des patientes recherches qui en forment la base; il faut louer la savante ordonnance du tableau qu'elle fait passer sous nos yeux, la clarté, la précision et l'élégance du style, qui donne à ces pages un intérêt constant et une intensité de vie, où semble se refléter la magistrale peinture des maîtres que l'auteur s'est plu à contempler dans ses voyages d'Espagne et d'Italie.

C. J.

## VARIÉTÉS

### Le Froid

(Suite — Voir le numéro précédent)

Les souffrances et les angoisses que procure la congélation sont terribles: « Sous l'excès du froid, dit M. P. Bert, la soif que l'on éprouve est atroce, le goût et l'odorat diminuent, les yeux se ferment involontairement, les mouvements deviennent incertains, toute force s'enfuit, la langue bégaye, et les pensées sont lentes et indistinctes. »

Les froids les plus douloureux sont les froids humides, et l'on a vu des cas de congélation se produire par des températures de 1 degré seulement au-dessous de zéro. Dans son livre sur *Les grands froids*, M. Emile Bouant

rapporte qu'en 1846, lors de l'expédition de Sétif au Bou-Ohle (Algérie), 208 hommes sur 2,800 périrent en trois jours par l'action immédiate d'un froid humide, et que plus de cinq cents furent atteints de congélation, bien que le thermomètre ne descendit pas au-dessous de 2 degrés.

Les animaux, aussi bien que l'homme, sont très sensibles au froid; quelques-uns même le sont beaucoup plus que lui; il en est qui, tout en résistant à des froids excessifs, ne peuvent supporter les variations trop brusques de la température. Le chien est de tous celui qui craint le moins les froids rigoureux. En général les animaux restent sous les climats qui conviennent à leur race, et quand ils se trouvent dans des régions où sévissent des températures extrêmes, ils émigrent ou s'enfouissent dans le sol. Dans nos contrées, et malgré les soins dont on les entoure, il n'est pas rare, pendant les grands hivers, de voir régner des épidémies sur les animaux domestiques.

Les plantes, du moins celles qui habitent la zone tempérée, peuvent résister à des froids variant de 10 à 20 degrés. Cependant, un froid persistant, alors même qu'il n'est pas très intense, leur est plus nuisible qu'un froid un peu rude, mais de courte durée. La raison en est que, par un abaissement continu de la température, le froid pénètre jusqu'au cœur de la plante et, finalement, supprime sa force vitale. L'action du froid sur les végétaux est surtout à craindre au printemps, car à cette époque les jeunes pousses sont très sensibles, et gèlent dès que la température descend au-dessous de zéro.

Nous avons dit que les plantes des régions tempérées pouvaient facilement supporter des températures même très basses. Cependant, la plupart d'entre elles ne résistent au froid qu'à la condition qu'un dégel trop rapide ne vienne pas les saisir. L'élévation brusque de la température après une forte gelée produit sur les plantes des effets désastreux, et les tue presque toujours.

Nous terminerons cet article par quelques récits sur les froids les plus rigoureux qui aient sévi en Europe, et ont eu pour conséquences les misères les plus noires et les plus horribles famines.

En 874, dit l'annaliste Fulde, le tiers de la population de la Gaule périt de froid et de faim.

A la suite de l'hiver rigoureux qui sévit en 1044, la famine fut telle que beaucoup de gens durent se nourrir avec la chair d'animaux immondes. En 1608, on alla jusqu'à manger de la chair humaine; et en 1133 la disette fut si grande, que des populations entières durent se nourrir de racines et de cadavres.

En 1316, à la suite d'un hiver des plus rigoureux qui désola la France, l'Allemagne et l'Angleterre, il se déclara une telle famine qu'on dut cacher les enfants pour qu'ils ne fussent pas exposés à servir de pâture aux affamés. Une épidémie effroyable de dysenterie, conséquence d'une nourriture malsaine, se déclara en Angleterre et décima la population.

Pendant le siège de Paris par Henri IV, en 1590, alors que les habitants en étaient réduits à manger des chiens, des chats et des rats, des bouillies d'herbes et des cuirs de souliers, une mère aurait, dit-on, mangé ses deux enfants. Elle en mourut, et ses héritiers trouvèrent des membres ayant appartenu à ces innocentes victimes, et qu'elle avait eu soin de conserver dans le sel.

D'après Réaumur, il fit, pendant le mois de janvier, de février et de mars 1709, un froid très rigoureux, qui causa la mort d'un grand nombre de personnes. « L'année 1740, dit encore le célèbre physicien, peut être mise au nombre de celles où la mortalité a été la plus grande, au printemps, dans le royaume. Dans la plupart des provinces, les campagnes ont perdu un nombre prodigieux d'habitants; je connais des villages du Poitou à qui la moitié des leurs furent enlevés. »

Après 1709, l'hiver le plus rude a été celui de 1776. Les fortes gelées firent périr beaucoup de monde sur les grandes routes, à la campagne, et jusque dans les rues. Beaucoup de rivières gelèrent; sur les côtes maritimes, les glaces eurent jusqu'à 3 mètres 40 d'épaisseur. Le 29 janvier, l'embouchure de la Seine se gela sur une largeur de plus de huit kilomètres, et resta ainsi plusieurs jours. « Le grand froid, dit Messier, intéressait généralement les gens de la capitale. Chaque matin, un grand nombre de personnes se rendaient chez moi pour avoir

le degré de froid, et je fus obligé de mettre chez le portier de l'hôtel de Cluny un bulletin qui indiquait le degré de froid observé; on y venait en foule pour le copier, et le répandre ensuite dans la ville. »

L'hiver de 1788-89 est un des plus rigoureux qui aient sévi, non-seulement en France, mais encore sur toute l'Europe. Il y eut, à Paris, 58 jours consécutifs de gelée, et 68 jours pendant lesquels le thermomètre descendit au-dessous de zéro. Le froid commença le 27 novembre 1788, atteignit — 21° 5 le 31 décembre, et ne se termina que le 13 janvier 1789. On mesura une épaisseur de 0<sup>m</sup> 65 de neige et de 0<sup>m</sup> 60 de glace; le vin gela dans les caves; la Seine commença à charrier le 25 novembre, et resta prise pendant 56 jours, c'est-à-dire jusqu'au 20 janvier, date à laquelle commença la débâcle. Le Rhône fut entièrement gelé à Lyon. A Marseille, les bords du bassin furent couverts de glace. Le mer gela sur plusieurs points des côtes de France. L'Elbe et le Rhin gelèrent au point qu'on put les traverser en voiture. A Ostende, le froid fut excessif. Enfin, il gela si fort à Londres, que, pendant les fêtes de Noël, les marchands forains purent établir leurs boutiques sur la Tamise.

Pendant le rigoureux hiver de 1830, plusieurs personnes moururent de froid; le Rhin fut presque entièrement gelé, ainsi que tous les fleuves et toutes les rivières de France; la plupart des arbres périrent, et il y eut une perte considérable de bestiaux. Le thermomètre descendit à — 10° à Marseille; à — 15° à Toulouse; à — 17° 2 à Paris; à — 20° 5 à Metz; à — 25° 6 à Epinal; et enfin, à — 28° 1 à Mulhouse.

L'hiver de 1879-1880, qui, avec celui de 1788-1789, est un des plus rudes qui aient été constatés en France, commença dès le mois d'octobre et se continua, sans interruption, jusqu'en février. Un fait remarquable c'est que, durant cet hiver, les froids se sont surtout fait sentir dans le Centre et dans l'Est; dans le Nord, les froids n'ont pas été très rigoureux; et ils se sont montrés relativement peu intenses dans toute la région méridionale. Le 10 décembre, le thermomètre marqua à Paris — 23° 9; il atteignit — 25° à Melun; — 27° à Chaumont; — 29° à Toul; — 30° à Nancy; — 33° à Langres; et enfin, — 35° aux environs de Saint-Dié.

ALFRED DE VAULABELLE.

L'Administrateur-Gérant : F. MARTIN

DIOCÈSE DE MONACO

OFFICES DE LA SEMAINE SAINTE

A LA CATHÉDRALE

30 mars — DIMANCHE DES RAMEAUX

9 heures et demie du matin. — Bénédiction des Palmes par M<sup>gr</sup> l'Evêque; Grand'Messe et chant de la Passion avec assistance Pontificale. — L'orchestre et la maîtrise exécuteront, à l'Offertoire, les *Rameaux* de Faure.

3 heures de l'après-midi. — Vêpres, Sermon, Salut, présidés par Sa Grandeur.

2 avril — MERCREDI-SAINT

3 heures et demie de l'après-midi. — Offices des Ténèbres présidés par M<sup>gr</sup> l'Evêque.

3 avril — JEUDI-SAINT

7 heures du matin. — Communion générale donnée par Sa Grandeur.

9 heures du matin. — Grand'Messe Pontificale, Bénédiction des Saintes Huiles, procession au Reposoir.

3 heures de l'après-midi. — Cérémonie du Lavement des pieds, suivie de l'Office des Ténèbres.

7 heures et demie du soir. — Procession de la Confrérie de la Miséricorde, de leur chapelle à la Cathédrale, Sermon.

4 avril — VENDREDI-SAINT

9 heures du matin. — Chant de la Passion, adoration de la Croix, procession au Reposoir, messe des *Présantifiés* par Sa Grandeur.

1 heure de l'après-midi. — Cérémonie des *Trois heures* d'agonie de N.-S. Jésus-Christ présidée par M<sup>gr</sup> l'Evêque, avec discours. — La maîtrise et l'orchestre exécuteront, sous la direction de M. F. Bellini, maître de chapelle, les *Sept paroles de Jésus-Christ sur la Croix*, de M. Théodore Dubois. — Bénédiction avec la Relique de la vraie Croix de Notre Seigneur, Offices des Ténèbres.

Pendant la cérémonie des *Trois heures*, on fera la quête pour l'œuvre du denier de Saint-Pierre.

8 heures du soir. — Procession solennelle du Christ mort, de la Chapelle des Pénitents à la Cathédrale, chant du *Stabat Mater*, Sermon.

5 avril — SAMEDI-SAINT

8 heures du matin. — Bénédiction du Feu, chant de l'Exultet et des prophéties, bénédiction des Fonts Baptismaux, Grand'Messe Pontificale.

Dimanche 6 avril

SOLENNITÉ DE PAQUES

10 heures du matin. — Grand'Messe solennelle Pontificale. — La maîtrise et l'orchestre, sous la direction de M. F. Bellini, exécuteront la messe du Sacre, de Cherubini, à l'issue de laquelle Mgr l'Evêque donnera la Bénédiction Papale.

Les autorités de la Principauté y assisteront. 3 heures de l'après-midi. — Vêpres Pontificales, Sermon de clôture de la Station, Salut solennel du Très Saint Sacrement, donné par Mgr l'Evêque.

On fera la quête à tous les offices du matin et du soir, pour l'œuvre du denier du Saint-Pierre.

La retraite préparatoire à la Communion pascale sera prêchée à la Cathédrale par le R. P. Nègre, prédicateur de la Station.

Elle aura lieu à partir du jeudi de la Passion, 27 mars, jusqu'au Mercredi-Saint 2 avril inclusivement.

Les instructions seront données chaque jour à 8 heures du soir, à l'exception de celle du dimanche des Rameaux, qui se fera aux Vêpres.

Le sermon sera suivi de la bénédiction du Saint Sacrement.

Il y aura une retraite spéciale pour les dames, les trois premiers jours de la Semaine Sainte: lundi, mardi et mercredi, à 10 heures du matin.

Etude de M<sup>e</sup> VALENTIN, Défenseur près le Tribunal Supérieur sise à Monaco, 2, rue du Tribunal.

VENTE DE BIEN DE MINEURS

Le dix-neuf avril mil huit cent quatre-vingt-dix, à neuf heures du matin, devant monsieur le Président du Tribunal Supérieur de Monaco, délégué à cet effet, dans la salle des audiences dudit Tribunal, séant au Palais de Justice.

L'immeuble ci-après désigné, appartenant indivisément au sieur Charles-Antoine-Louis JAUR et à la dame Marguerite-Adélaïde JAUR, épouse ROSTICHER, frère et sœur, enfants mineurs du sieur Gabriel JAUR et de la dame Jeanne-Marie-Virginie GRANA, décédés, demeurants lesdits mineurs à Monaco.

Sur la poursuite des sieurs : 1<sup>o</sup> Irénée MASSON, propriétaire, demeurant à Monaco, tuteur dudit mineur JAUR ;

2<sup>o</sup> Et du sieur Charles-Joseph-Paul ROSTICHER, organiste à l'église Saint-Charles, demeurant aussi à Monaco, curateur de sa femme mineure émancipée par le mariage.

Ayant M<sup>e</sup> VALENTIN pour défenseur. En présence du sieur Amand GRANDJEAN, cordonnier, demeurant également à Monaco, subrogé-tuteur du mineur JAUR, susnommé.

DÉSIGNATION :

Une parcelle de terrain située à Monaco, quartier des Moulins, d'une superficie de cent quarante mètres cinquante centimètres, tenant : de l'est, à une bande de terrain réservée pour le passage des eaux de la propriété restant aux mineurs JAUR susnommés, qui la sépare de la propriété des hoirs Rizza; du midi, à un chemin vicinal; de l'ouest, à la propriété de madame veuve François GRANA, et du nord, au restant de la propriété des hoirs JAUR.

Ainsi qu'une maisonnette en briques se trouvant sur ledit terrain.

La vente de cet immeuble a été autorisée par jugement du Tribunal Supérieur de Monaco, en date du quatre mars courant, enregistré, qui a homologué deux délibérations du conseil de famille desdits mineurs, tenues le onze février dernier, sous la présidence de monsieur le Juge de Paix de cette ville, aussi enregistrées.

Le cahier des charges, dressé pour parvenir à cette vente, a été déposé au Greffe dudit Tribunal Supérieur, le dix-huit mars courant.

La mise à prix a été fixée par le jugement susénoncé à la somme de deux mille cinq cents francs, ci. 2,500 fr. M<sup>e</sup> VALENTIN, défenseur poursuivant, donnera tous les renseignements nécessaires.

Fait et rédigé par moi, défenseur soussigné, à Monaco, le vingt mars mil huit cent quatre-vingt-dix.

Signé : L. VALENTIN.

Enregistré à Monaco, le vingt mars mil huit cent quatre-vingt-dix, folio 73, verso, case 7. Reçu un franc.

Signé : BERTONI.

Etude de M<sup>e</sup> BERTRAND, huissier à Monaco

VENTE VOLONTAIRE

Le jeudi vingt-sept mars courant, à neuf heures du matin et jours suivants, s'il y a lieu, il sera procédé par le ministère de l'huissier soussigné, dans la salle de vente Crovetto, sise à la Condamine, rue Grimaldi, à la vente aux enchères publiques d'une quantité de meubles, tels que : piano, tables à rallonges, commodes, une grande baignoire avec accessoires, lit jumeau et autres, armoires, chaises, fauteuils, buffets, tables et commodes à toilette, tables de nuit, échelles, porte-bouteilles, une machine à repasser le linge, etc., etc.

Au comptant et 5% en sus pour frais d'enchères.

L'Huissier, BERTRAND.

Etude de M<sup>e</sup> BERTRAND, huissier à Monaco Place Saint-Nicolas

VENTE SUR SAISIE

Le samedi vingt-neuf mars courant, à dix heures du matin et jours suivants, s'il y a lieu, dans la salle de vente Crovetto, sise rue Grimaldi, à la Condamine, il sera procédé, par le ministère de l'huissier soussigné, à la vente aux enchères publiques de neuf tonneaux vides d'une contenance de cinq à six cents litres chaque, en très bon état.

Au comptant et 5% en sus pour frais d'enchères Monaco, le 22 mars 1890.

L'Huissier, BERTRAND.

Etude de M<sup>e</sup> MARS, huissier à Monaco 12, rue de Lorraine

VENTE SUR SAISIE

Le samedi vingt-neuf mars courant, à deux heures du soir et jours suivants, s'il y a lieu, au devant d'un magasin, sis à Monaco, Place d'Armes (Condamine), il sera procédé à la vente aux enchères publiques d'un fonds de commerce d'épicerie et denrées coloniales, tels que : café cru, thé, tapioca de diverses qualités, boîtes saumon, thon, anchois, turbots, truffes, marines, conserves de tomates, amidon, pâtes alimentaires, biscuits, nougat de Montélimar, chocolat, vins de Champagne, liqueurs diverses, vins ordinaires en fûts, fûts cognac, fûts et bouteilles vides; d'un certain nombre de sacs contenant, millet, haricots, pois cassés, cristaux, et notamment de deux comptoirs, balances, bascules, étagères, chevalets, planches, chaises et commode noyer, glace; vases artistiques, enfin d'un accordéon.

Au comptant et 5% en sus des enchères. Monaco, le 21 mars 1890.

L'Huissier, MARS.

AVIS

Les créanciers du sieur EMMANUEL COMOTTO, boulanger, demeurant à Monaco, sont invités à se présenter, en personne ou par fondé de pouvoirs, dans le délai de vingt jours, devant le syndic, pour lui remettre leurs titres accompagnés d'un bordereau indicatif des sommes par eux réclamées, si mieux ils n'aiment en faire le dépôt au Greffe.

A l'égard des créanciers domiciliés à l'étranger, le délai ci-dessus sera augmenté de dix jours.

La vérification des créances aura lieu dans la salle des audiences du Tribunal Supérieur, au Palais de Justice, le deux mai prochain, jour de vendredi, à deux heures et demie de relevée.

Monaco, le 25 mars 1890.

Pour le Greffier en chef: A. Cioco, Commis-Greffier.

TRIBUNAL SUPÉRIEUR DE MONACO

AVIS

Les créanciers des sieurs GAMBERA et MASSARDI, faillis, dont les titres de créance ont été vérifiés et affirmés, sont invités à se rendre en personne ou par fondé de pouvoirs, le vingt-neuf mars courant, à neuf heures et demie du matin, dans la salle des audiences du Tribunal Supérieur, au Palais de Justice, à l'effet de délibérer sur la formation du concordat, et, en cas d'uniformité, pour y être procédé conformément aux dispositions des articles 500 et 501, du Code de Commerce.

Le Greffier en Chef, RAYBAUDI.

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

Arrivées du 17 au 23 mars 1890

NICE,	yacht à vap., Eros, fr., c. Briant, passagers.
ID.	yacht à vap., Thistle, angl., c. Kerr, id.
TARRAGONE,	br. goél., Charles-René, fr., c. Vensan, vin.
SAINT-TROPEZ,	bateau, Reine des Anges, fr., c. Conte, sable.
CANNES,	bateau, Jeune Baptistin, fr., c. Laurent, id.
ID.	b. Marceau, fr., c. Musso, id.
MENTON,	bateau, Deux-Frères, fr., c. Courbon, sur lste.
NICE,	yacht à voiles, Deerhound, angl., c. Joy, pass.
SAINT-TROPEZ,	bateau, Gambetta, fr., c. Gardin, sable.
ID.	bateau, Deux Innocents, fr., c. Martin, id.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE (Hauteur de l'Observatoire : 65 mètres)

Mars	PRESSIONS BAROMÉTRIQUES					TEMPÉRATURE DE L'AIR					Humidité relative moyenne	VENTS	ÉTAT DU CIEL		
	réduites à 0 de température et au niveau de la mer					(Le thermomètre est exposé au nord)									
	9 h. mat.	midi	3 h. soir	6 h. soir	9 h. soir	9 h. mat.	midi	3 h. soir	6 h. soir	9 h. soir					
18	747.5	747.6	747.7	746.4	745.8	9.2	11.2	10.8	10.2	9.2	71	S E modéré.	Nuageux		
19	44.5	44.3	43.3	43.5	44.2	8.9	12.2	12.6	12.2	11.5	55	S E fort	Couvert		
20	46.2	47.4	47.6	49.5	50.2	9.8	11.6	12.2	11.8	11.4	73	S E modéré	Nuageux		
21	52.4	53.8	54.2	54.4	56.2	10.2	11.2	12.4	11.2	10.2	73	id.	Couvert, pluie, nuageux		
22	57.4	59.2	59.4	59.7	60.4	10.2	13.4	14.2	12.2	11.4	68	E S E léger.	id.		
23	62.3	62.5	62.6	62.4	62.5	10.6	13.2	12.8	12.6	11.6	65	Calme, S O	Beau		
24	60.3	60.2	59.7	59.2	58.2	11.9	14.2	13.6	13.2	12.2	76	S fort, S S O modéré.	Couv. nuag. soir et nuit pl.		
DATES		18	19	20	21	22	23	24							
TEMPÉRATURES EXTRÊMES		Maxima	11.7	12.8	12.4	13.2	15.2	13.5	14.4					Pluie tombée : 32 <sup>mm</sup>	
		Minima	7.2	7.4	9.2	9.3	8.8	8.5	9.5						

Départs du 17 au 23 mars 1890

MENTON,	yacht à vap. Thistle, angl., c. Kerr, passagers.
NICE,	yacht à vap. Eros, fr., c. Briant, id.
SAINT-TROPEZ,	bateau, Deux Frères, fr., c. Courbon, fûts vides.
ID.	bateau, Reine des Anges, fr., c. Conte, sur lest.
CANNES,	bateau, Jeune Baptistin, fr., c. Laurent, id.
ID.	b. Marceau, fr., c. Musso, id.

Conformément au Règlement du Cercle des Etrangers de Monte Carlo, l'entrée des Salons n'est accordée qu'aux personnes munies de Cartes.

Ces Cartes sont délivrées au bureau du Commissaire Spécial.

Elles sont valables :

Les unes, pour l'Atrium, la Salle des Fêtes et le Salon de Lecture.

Les autres, pour toutes les Salles indistinctement

L'entrée des Salles de Jeu est interdite aux habitants de la Principauté; elle est également interdite aux habitants du département des Alpes-Maritimes, à l'exception des membres des principaux Cercles.

L'ADMINISTRATION.

A VENDRE, A MONTE CARLO HOTEL DES COLONIES (Immeuble)

S'adresser à M<sup>me</sup> ERHARD, 4, rue de Russie, Nice (précédemment 9, rue d'Italie)

BAZAR MAISON MODÈLE F. FARALDO ET C<sup>ie</sup> MONTE CARLO

Articles de luxe et d'utilité MAISON RECOMMANDÉE AUX FAMILLES ÉTRANGÈRES SPÉCIALITÉ D'ARTICLES DE VOYAGES On parle toutes les langues

HOUSE AGENT Agence de Location (Villas)

VENTE DE TERRAINS dans de bonnes conditions. S'adresser à M. F. GINDRE, avenue de la Gare. Monaco-Condamine.

AGENCE A. ROUSTAN Avenue de la Costa, Monte Carlo

LOCATIONS DE VILLAS ET APPARTEMENTS ACHAT ET VENTE DE PROPRIÉTÉS Locations et ventes de PIANOS

LA RÉSERVE

située sur la plage du Canton, à Monaco

RESTAURANT PARC AUX HUITRES Tenu par LE NEN

LANGOUSTES, BOULLABAISSE, COQUILLAGES DINERS SUR COMMANDE Salons et Cabinets ouverts la nuit

Imprimerie de Monaco — 1890